LABORATOIRE CENTRAL
39 bis, rue de Dantzig - 75015 PARIS
Tél : 01 55 76 24 36
Mél : prefpol.dlc@interieur.gouv.fr - Site internet : www.lcpp.fr

PREFECTURE DE POLICE

PÔLE MESURES PHYSIQUES ET SCIENCES DE L'INCENDIE
SECTION ESSAIS DE CONFORMITÉ ET EXAMEN DE MATÉRIELS

Paris, le 13 octobre 2011

PROCÈS-VERBAL DE CLASSEMENT DE RÉACTION AU FEU D'UN MATÉRIAU PRÉVU À L'ARTICLE 5 DE L'ARRÊTÉ DU 21 NOVEMBRE 2002

Valable 5 ans à partir de la date de délivrance

PROCÈS-VERBAL N° 11/6146

et annexes de 7 pages

MATÉRIAU présenté par : ARTIMO TEXTILES BV
DE MEETEN 53
4706 NK ROOSENDAAL

MARQUE COMMERCIALE : FIRO

DESCRIPTION SOMMAIRE : Tissus 100 % polyester FR.
Épaisseur voisine de 0,5 millimètre.
Masse au mètre carré : 160 grammes environ.
Coloris unis : variés

RAPPORT D'ESSAI N° 11/6146 du 13 octobre 2011

NATURE DES ESSAIS : ESSAIS AU BRÛLEUR ÉLECTRIQUE ET ESSAIS COMPLÉMENTAIRES

CLASSEMENT M1

DURABILITÉ DU CLASSEMENT : Non limitée à priori

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Le responsable technique

Freddy MSIKA

PRÉFECTURE DE POLICE LCPP LABORATOIRE CENTRAL 5

Pour le directeur,
le chef du pôle mesures physiques et sciences de l'incendie

Patrick PINEAU

Nota - Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.